

CONVOCATION

Assemblée régionale de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes

Mardi 25 avril 2023 – de 14h00 à 16h30

Lieu :

ESPACE JEAN COUTY - 1 rue de la Pépinière Royale – 69009 Lyon

Cher(e) Membre,

J'ai le plaisir de vous adresser la convocation à notre prochaine Assemblée régionale qui aura pour ordre du jour :

1. Actualités : la nôtre, la vôtre
2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée régionale du 13 décembre 2022
3. Rapport moral de la Présidente de la délégation pour l'année 2022 : audition
4. Rapport d'activité de la délégation sur l'année 2022 : débats et adoption
5. Rapport de gestion de la délégation pour l'exercice 2022 : audition et échanges
6. Plan stratégique 2023 – 2026 : quel projet pour quelles perspectives dans notre région ?
 - Présentation du projet 2023 – 2026
 - « Notre ambition, notre objectif, c'est... » - Atelier
 - Quelle déclinaison dans notre région ?
7. Questions diverses

Les documents suivants sont consultables en ligne sur : <https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/2023/03/29/assemblee-regionale-25-avril-2023/>

- PV de l'assemblée régionale du 13 décembre 2022
- projet de résolutions
- rapport d'activité 2022
- rapport de gestion 2022 (disponible à compter du 3 avril)
- plan stratégique 2023-2026
- pouvoir

Seules les associations présentes ou représentées pourront prendre part au vote, c'est pourquoi nous vous remercions de nous confirmer votre présence par mail (à auvergne-rhone-alpes@france-assos-sante.org).

Si, en tant que représentant légal ou régional de votre association (contact indiqué dans le bulletin d'adhésion), vous ne pouvez assister à cette assemblée régionale, nous vous invitons à vous faire représenter par un mandataire. Vous trouverez à cet effet un « pouvoir » en pièce jointe que vous voudrez bien, après l'avoir complété et signé, remettre à votre mandataire ou retourner à notre siège régional (par mail – auvergne-rhone-alpes@france-assos-sante.org - ou courrier : 129, rue de Créqui, 69006 Lyon).

A noter que chaque membre ne peut détenir, en dehors de son droit de vote, plus d'un seul pouvoir formellement donné par un membre non présent.

L'équipe de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes, se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions sur cette prochaine échéance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le 28 mars 2023

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes
La Présidente



Jeanine LESAGE